Vuisternens-devant-Romont

Huit communes en fusion

Les bulletins de vote ont parlé mercredi soir: dans quelques mois, Estévenens, La Joux, La Magne, Les Ecasseys, Lieffrens, Sommentier, Villariaz et Vuisternens-devant-Romont ne formeront plus qu'une seule entité. Epilogue de plusieurs années de discussions et d'informations, le verdict populaire a surpris les artisans de la fusion par sa netteté.

«Soirée historique»: l'expression a résonné à plusieurs reprises mercredi soir dans la salle communale de La Joux, point de ralliement des citoyens d'Estévenens, La Joux, La Magne, Les Ecasseys, Lieffrens, Sommentier, Villariaz et Vuisternens-devant-Romont. De simples citoyens? Que nenni! Des concitoyens. Car les sept assemblées, ainsi que la commission administrative d'Estévenens, ont très largement approuvé la convention de fusion qui scelle désormais leur destinée commune. Quatre années de discussions s'achèvent sur un verdict sans équivoque. Toutes assemblées confondues (et Estévenens mise à part), 42,1% des électeurs sont venus s'exprimer mercredi soir à bulletins secrets, et 74,7% d'entre eux ont dit oui à la fusion. Un résultat très net à Vuisternens-devant-Romont, avec 84,5% de votes favorables. Le village le plus réticent, Villariaz, ne compte pas moins de 68% de votes favorables!
Vuisternens-devant-Romont enregistre la participation la plus faible (30%), et Les Ecasseys la plus élevée (77,4%). A Estévenens, c'est à l'unanimité que les trois administrateurs ont voté la fusion, d'ailleurs plébiscitée par les citoyens lors d'un sondage effectué il y a deux ans.
Réunis dans la salle communale de La Joux, partisans et opposants issus des huit villages ont trinqué à l'avenir avec le même allant. «Ce soir, le fruit était mûr, a commenté Willy Schorderet, lieutenant de préfet de la Glâne et administrateur d'Estévenens. L'avenir prouvera que la décision de ce soir renforcera la région.» Roger Chammartin, syndic de La Joux, a également exprimé son plaisir, sa fierté et sa reconnaissance à l'égard de ceux qui ont œuvré au succès du dossier (voir ci-contre).

Commune attractive

Forte de 1780 habitants, la nouvelle entité verra le jour au 1er janvier 2003 et se nommera Vuisternens-devant-Romont. D'une super-
ficie de 2260 hectares, elle possédera sa propre caisse d'épargne, sa halle de sport et son école. «C'est une commune plutôt attractive, dotée d'un important poids politique et d'une infrastructure de base des plus correctes, se félicitent les élus. Et sa situation financière est saine, puisque la dette par habitant s'élèvera à 2348 francs.»

L'impôt sur les personnes physiques est fixé à 1 fr., soit 15 ct. de moins pour La Joux, Estévenens et Les Ecasseys. La taxe immobilière s'établira à 2‰ – une baisse pour Lieffrens, Sommentier et Les Ecasseys (actuellement à 3‰), et une hausse pour La Joux (1,5‰). Quant au subside versé par l'Etat de Fribourg, il se montera à 980000 fr. Vuisternens-devant-Romont sera située en classe 6, comme les communes membres, excepté Villariaz et Vuisternens, actuellement en classe 5.

Pas de Conseil général
Le futur Exécutif sera constitué de onze des conseillers en fonction: deux pour La Joux, Villariaz et Vuisternens, un seul pour les autres. Lors des prochaines élections, en 2006, chacune des anciennes communes formera un cercle électoral. Malgré le nombre d'électeurs que compte la nouvelle commune (environ 1150), aucun Conseil général ne sera mis en place: l'assemblée communale subsiste, et se tiendra à La Joux. C'est par contre Vuisternens-dt-Romont qui accueillera l'administration communale et qui prêtera provisoirement ses armoiries à la nouvelle entité.

Les Ecasseys convoités

Mercredi soir, le vote de la commune des Ecasseys prenait un relief particulier. Pas seulement par sa netteté – 79% de bulletins favorables à la fusion et une participation massive de plus de 77%. C'est que la commune glânoise étudiait également un projet de fusion en Veveyse, avec Le Crêt, Grattavache et Progens.
Lundi soir lors d'un vote de principe, les assemblées du Crêt (48 oui, 4 abstentions) et de Grattavache (26 oui, 5 non, 8 abstentions) s'étaient prononcées en faveur de cette fusion. Progens, par contre, s'était récemment retirée du projet. «Nous étions favorables à la fusion veveysanne, explique le syndic de Progens, Claude Suard. Mais nous souhaitions voir l'administration communale s'installer à Grattavache. En assemblée, les citoyens avaient d'ailleurs appuyé cette revendication, qui n'a pas abouti. D'où notre retrait.»
La fusion des deux communes de Grattavache et du Crêt était dès lors suspendue à la participation des Ecasseys. «J'ai été très sollicité, relatait mercredi le syndic des Ecasseys, Marcel Papaux. On m'a demandé de lire la convention de fusion veveysanne avant le vote. Mais ce point ne figurait pas au tractanda. J'ai seulement rappelé à l'assemblée que la porte restait ouverte du côté veveysan, en cas de refus du côté glânois.»

Décision respectée
La réaction de Grattavache et du Crêt devant le verdict des Ecasseys? Un mélange d'acceptation, de regret et d'incompréhension. «Nous sommes liés par des collaborations scolaires, associatives et paroissiales – au point que le drapeau des Ecasseys se trouve depuis longtemps dans notre bureau

communal, note Jean-Luc Favre, syndic du Crêt. En général, on épouse la personne que l'on a fréquentée. Mais je respecte le choix des Ecasseys.»
De son côté, le syndic de Grattavache Frédéric Deillon s'interroge sur le rythme des négociations de fusion. «Quelques mois plus tôt, le choix aurait peut-être été différent. Nous aurions dû finaliser plus rapidement le projet et chasser un seul lièvre à la fois. Il faut maintenant penser à l'avenir et raviver la flamme de Progens.»
Une flamme qui n'est pas encore éteinte: «Nous allons réunir nos citoyens pour réexaminer la situation. Nous restons ouverts», assure Claude Suard.

Palpitations d'une genèse

De l'avis des syndics du cercle scolaire de Vuisternens-devant-Romont, cette fusion à huit – «la plus grande du canton» – est l'aboutissement d'un long travail commun. Gérard Moënnat, président du comité de fusion et syndic de Vuisternens-devant-Romont a salué quatre années d'effort et d'information. «Nous avons pris les choses en main en invitant toutes les communes du cercle scolaire et Les Ecasseys à s'unir. Les autorités ont joué le jeu, faisant preuve d'ouverture et de transparence. Du coup, le vote final s'est déroulé en toute connaissance de cause.»
Une opinion partagée par l'administrateur d'Estévenens, Willy Schorderet, qui souligne la netteté et l'uniformité du vote. «Il y a toujours eu une volonté de créer quelque chose et nous avons su nous donner du temps, retrace le lieutenant de préfet. Un petit doute est apparu après le renouvellement des autorités communales. Mais les chevilles ouvrières du projet ont su relancer la machine.»
La commune de La Magne a elle aussi traversé une période d'hésitation, dissipée en mars dernier par un vote consultatif favorable. «Le village tirait un peu en arrière, mais pour finir, ça a bien marché», confiait avec satisfaction le syndic Claude Menoud. Pour Michel Dumas, c'est par contre la dernière ligne droite qui a soulevé une légère inquiétude. «Dans le village, plus personne ne parlait de cette fusion. Pas un bruit, rien, explique le chef de l'Exécutif de Villariaz. Je redoutais que seuls les opposants ne se rendent à l'assemblée. Peut-être est-ce l'explication du verdict final, 75 oui contre 25 non. Mais il faut aussi considérer quelques arguments troublants avancés au dernier moment par les opposants. Finalement, la fusion était désirée.»
Le syndic de Sommentier respire également en évoquant le verdict de ses concitoyens. «Ce n'était pas acquis: une action contre la fusion s'était mise en branle dans la commune, avouait Jean-Jacques Girard. C'est pourquoi la force du vote final – plus de 80% de oui – m'a un peu surpris. Quant au verdict massif des huit communes, il donnera au nouveau conseil une excellente assise.»
Charles Dougoud, syndic de Lieffrens, éprouvait lui aussi un

certain soulagement mercredi soir. «Finalement, les choses se sont bien passées, avec 17 oui et 7 non. Et l'ambiance qui s'est installée, sitôt le dépouillement accompli, a été excellente malgré les oppositions.»

Stéphane Sanchez / 11 mai 2002

I Les titres I Editorial I Sports